

CNW code 1

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## L'Office des personnes handicapées du Québec dévoile le résultat de sa démarche d'évaluation de l'efficacité de la politique gouvernementale À part entière

**Drummondville, Québec, le 20 juin 2017.** – L'Office des personnes handicapées du Québec diffuse aujourd'hui les quatre premiers rapports d'évaluation de l'efficacité de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité. Ces rapports jugent, dans les cinq premières années de sa mise en œuvre, dans quelle mesure la politique a permis de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées concernant la réponse complète à leurs besoins essentiels que sont :

- les activités permettant de vivre à domicile;
- l'habitation;
- les communications;
- les déplacements (accès aux transports et accessibilité des bâtiments et des lieux publics).

Globalement, en se basant sur des données probantes et des analyses rigoureuses, les rapports démontrent que la politique À part entière a permis de réduire les obstacles pendant la période évaluée, de 2009-2010 à 2014-2015, et qu'elle a dirigé l'action gouvernementale vers l'amélioration de la réponse aux besoins essentiels des personnes handicapées. Cependant, puisque ces obstacles ne sont pas complètement réduits, les rapports offrent une opportunité de s'ajuster en cours de route afin d'atteindre les résultats attendus de la politique À part entière.

### Citation :

« Ces rapports permettent de fournir une lecture claire quant à la réponse apportée aux besoins essentiels des personnes handicapées pendant les cinq premières années de mise en œuvre de la politique. Les constats et recommandations formulés ont été discutés avec les ministères et les organismes publics concernés ainsi qu'avec des représentants du mouvement d'action communautaire autonome des personnes handicapées. Ces recommandations visent à atteindre d'ici 2019 les résultats visés par la politique. »

*Anne Hébert, directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec*

### Faits saillants :

En se basant sur les constats, les quatre rapports contiennent 67 recommandations afin d'orienter des actions en vue de répondre aux besoins essentiels des personnes handicapées d'ici 2019, notamment :

- Intensifier le développement de modèles résidentiels hybrides adaptés pour bonifier l'offre de logements dans la communauté en plus de contribuer à réduire le nombre de personnes handicapées de moins de 65 ans en CHSLD (centre d'hébergement et de soins de longue durée).
- Améliorer l'accès au transport en commun, à développer l'offre de transport adapté et à bonifier la formation de ses chauffeurs.

- Améliorer les exigences d'accessibilité applicables à tous les nouveaux bâtiments ainsi que l'accès aux bâtiments existants où sont offerts des services à la population.
- Réduire l'écart entre les besoins et les services rendus en soutien à domicile pour l'ensemble des personnes handicapées admissibles, peu importe leur âge, leur incapacité et leur lieu de résidence.
- Que les organisations gouvernementales améliorent l'accessibilité de leurs documents, leurs sites Web ainsi que leurs services offerts au public afin que les personnes handicapées puissent y avoir accès au même titre que tous les autres citoyens.

## **L'Office**

L'Office des personnes handicapées du Québec est un organisme gouvernemental qui joue un rôle déterminant en matière de conseil, de coordination et de concertation en vue de réduire les obstacles à la participation sociale des personnes handicapées. Son expertise unique, qui lui permet de remplir activement et efficacement ce rôle, provient notamment des services directs qu'il offre à la population, de ses travaux d'évaluation et de recherche ainsi que de ses multiples collaborations avec des partenaires de tous horizons. Pour plus d'information, visitez le [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca).

## **Lien connexe :**

Page Web dédiée à la politique À part entière contenant les rapports :  
<https://www.ophq.gouv.qc.ca/evaluationpolitique>

Ce communiqué est disponible en médias adaptés sur demande. Pour l'obtenir, composez le 1 800 567-1465 ou, si vous utilisez un téléscripteur, le 1 800 567-1477. Pour faire une demande par courriel, écrivez à [communications@ophq.gouv.qc.ca](mailto:communications@ophq.gouv.qc.ca).

## **Source :**

Martin Dubé  
Relationniste médias  
Office des personnes handicapées du Québec  
819 314-3549